



Informations pratiques



❖ **L'APEL** est l'Association des Parents d'Elèves.

Elle représente les familles. Elle apporte son soutien aux projets proposés par l'équipe enseignante (participation au financement des projets pédagogiques, des sorties scolaires). Elle aide l'OGEC à améliorer l'environnement dans lequel évoluent les enfants. Elle participe à l'animation de l'école Sainte Marie (expo-livres, carnaval, ...).

Présidente : Laurence RETAILLEAU 06.12.35.07.68

❖ **L'OGEC** est l'Organisme de Gestion de l'école Sainte Marie.

Il assure la gestion financière de l'école, l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier et la fonction employeur des personnels non enseignants. Il organise la kermesse en fin d'année scolaire.

Président : Stéphane RIVIERE 06.47.08.78.53

❖ **Paiement des frais de scolarité** : Cette année, les frais mensuels de scolarité s'élèvent à 29€ par enfant.

❖ **Horaires** : 8h45-12h00 / 13h30-16h30
Semaine de 4 jours



❖ **Cheffe d'établissement** : Aline ROCARD

Tél. : 02/51/65/64/63

Email : direction@staubindesormeaux-stemarie.fr

[facebook-ogec-apel](https://www.facebook.com/ogec-apel)

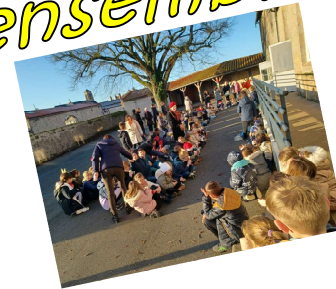
<http://staubindesormeaux-stemarie.fr/>

Projet d'établissement

Ce projet d'établissement s'appuie sur 3 axes prioritaires:

NOTRE ECOLE, UN ESPACE POUR ...

Vivre ensemble



Apprendre



S'ouvrir au monde



L'école Sainte Marie fait partie du réseau d'établissements de l'Enseignement Catholique de Vendée



3. S'ouvrir au monde

1. Vivre ensemble

- Respecter les règles, l'autorité.
- Apprendre à accepter l'autre.
- Sensibiliser à la différence et au handicap.
- Apprendre à s'écouter pour trouver des solutions positives suite à un conflit par exemple.
- Respecter l'environnement.
- Promouvoir l'esprit d'équipe.
- Développer des relations de confiance entre les différents acteurs (équipe éducative, parents et élèves).
- Proposer des chemins différents dans le respect des convictions de chacun (KT, culture chrétienne, temps de 1^{ère} annonce, ...).
- Faire grandir des valeurs éducatives.

2. Apprendre

- Veiller à respecter les besoins prioritaires pour être en forme pour apprendre (bien dormir, bien manger, bien bouger...).
- Apprendre à avoir un usage raisonnable des écrans.
- Susciter la motivation, la curiosité, le sens de l'effort.
- Donner du sens aux acquisitions.
- Donner sa place à l'erreur et à l'expérimentation dans les démarches d'apprentissage.
- Mettre en place des dispositifs d'aide adaptés afin de prendre en compte les besoins particuliers.
- Poser un regard positif et bienveillant : croire que chaque personne peut grandir et progresser.

- Développer les domaines artistiques et culturels en proposant :
 - la découverte de milieux proches ou plus lointains (sorties scolaires, classes de découvertes)
 - des animations pédagogiques ou des actions éducatives (cycles avec les intervenants musique et danse, actions proposées par la Communauté de communes, éducation routière, spectacles...)
- Proposer des cycles EPS variés.
- Sensibiliser au développement durable.
- Apprendre à vivre en société et favoriser l'éducation à la citoyenneté en s'appuyant sur l'EMC.
- Vivre en réseaux solidaires en partageant avec nos différents partenaires (parents, APEL et OGEC, paroisse, municipalité, communauté de communes, DEC, associations locales, intervenants extérieurs, autres écoles du secteur, collège St Nicolas).
- S'ouvrir à l'universel, s'ouvrir à d'autres horizons en proposant des actions de solidarité.

